



Municipalité de Saint-Chrysostome

Saint-Chrysostome, le 11 septembre 2008

Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
OTTAWA, Québec
K1A 0N5

Objet : Service postal public

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la résolution : 2008-09-297	Accusons réception de votre communication en date du :
En date du : 2 septembre 2009	Elle a été transmise à :
Veillez trouver ci-joint les documents suivants, à savoir :	Elle sera transmise à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra le :

Bien à vous,

Claudine Beaudin,
Secrétaire

P.j.



Province de Québec
M.R.C. Le Haut Saint-Laurent
Municipalité de Saint-Chrysostome

Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue le mardi 2 septembre 2008 à 20H00, au Centre culturel municipal situé au 624, rue Notre-Dame, 2^e étage, sous la présidence du Maire Gilles Bigras, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur le Conseiller Gilles Dagenais, district #1
Monsieur le Conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le Conseiller Régis Deneault, district #4
Monsieur le Conseiller Philippe Martin, district #5
Monsieur le Conseiller Jean-Claude Crubilé, district #6
Le district #3 est vacant.

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2008-09-297 DÉRÈGLEMENTATION – SERVICE POSTAL PUBLIC

Considérant que la déréglementation mettra en péril le service postal public et universel;

Considérant que la déréglementation entraînera une hausse du tarif et une baisse du service ou les deux;

Considérant que la déréglementation détruirait des emplois décents pour les remplacer par des emplois mal rémunérés;

Considérant que la déréglementation nuirait à l'environnement;

Considérant que la déréglementation nuirait à la sécurité du courrier et à la protection des renseignements personnels;

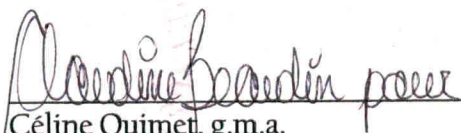
Considérant que le but de la Société Canadienne des Postes que son objectif était d'offrir un service postal public et efficace;

Proposé par Monsieur le Conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

De demander à Poste Canada de maintenir le service postal actuel dans notre communauté et sur tout le territoire du Canada.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme, ce 11^e jour du mois de septembre 2008.


Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/secrétaire-trésorière